



Le secrétaire général du syndicat CGT de l'hôpital Tenon n'est pas coupable de ce dont on l'accuse. HALTE À LA RÉPRESSION SYNDICALE



A Paris la répression syndicale s'abat une nouvelle fois contre un militant de la CGT, notamment secrétaire général du syndicat CGT de l'hôpital Tenon et élu de la direction de l'union d'es syndicats CGT de Paris, qui anime une lutte massive et juste contre la casse de son hôpital, les salaires, l'emploi, les retraites et les services publics.

Le fait qui lui est reproché, est d'avoir bousculé le responsable des agents de sécurité de l'hôpital. Notre camarade Patrice Lardeux, sous le coup d'une plainte, est convoqué au commissariat le 10 janvier.

En soutenant cette plainte et en engageant des mesures disciplinaires, la direction, confirme qu'elle est en grande difficulté sur son projet et celui de l'Agence Régionale de Santé. Elle tente de détourner le mouvement engagé depuis des mois contre le délestage des urgences sur l'hôpital Saint Antoine, le manque de personnel dans tous les services, la dégradation des conditions de travail des personnels et les répercussions sur les patients.

La direction est affaiblie par le mouvement des personnels. D'ailleurs une partie de la direction est démise de ses fonctions. Elle est contrainte d'ouvrir des négociations sur un protocole à partir des revendications exprimées et sous le contrôle des salariés-es. Cela démontre la légitimité et l'utilité de cette lutte.

Depuis douze semaines, les personnels de l'hôpital Tenon, dans le 20ème arrondissement, sont en grève pour exiger de la direction l'embauche indispensable de personnels dans de nombreux services. Ces embauches sont nécessaires en particulier dans les services : urgences, oncologie, radiothérapie, néphrologie, dialyses et dans les ateliers. L'embauche de personnels dans ces services ne doit pas se faire au détriment du fonctionnement d'autres d'hôpitaux.

Le 5 novembre les infirmières des urgences utilisaient leur droit de retrait. Le 8 novembre s'est tenu un CHSCT extraordinaire en présence

de toute la direction du groupe, de l'inspection du travail, du médecin du travail, du personnel de service et des organisations syndicales. Ces dernières ont demandé le recrutement de personnels et, dans l'urgence, l'embauche immédiate de 10 infirmières. Elles ont souligné que le droit de retrait faisait suite à un épuisement professionnel profond.

Le 17 novembre, les 5 infirmières qui ont utilisé leur droit de retrait, sont convoquées par la direction pour s'expliquer sur leur comportement! Une manifestation a lieu pour s'opposer aux menaces de mises à pied contre des salariés ayant fait valoir leur droit de retrait. La direction recule : toute idée de sanction est abandonnée.

Des négociations sont enfin ouvertes sur le recrutement, d'ici mars 2011, de 59 infirmières, 33 aides-soignantes et 2 manipulateurs en électro-radiologie, 11 postes restant à finaliser. C'est une première victoire de la mobilisation des personnels mais cela reste insuffisant pour la CGT. En effet il y a un déficit de 10 infirmières et aides-soignantes par service. C'est donc environ 200 embauches qu'il faut.

C'est dans ce contexte de luttes et de grèves, que la direction de l'hôpital Tenon veut engager la répression syndicale contre notre camarade Patrice Lardeux, secrétaire général du syndicat CGT de Tenon, pour des faits qu'il n'a pas commis.

Les citoyens se mobilisent, avec leur comité de soutien, pour s'opposer à des décisions iniques décidées par l'Europe de Maastricht, par le gouvernement avec la loi Hôpital Patient Santé Territoires, la Révision Générale des Politiques Publiques, la mise en place des Agences Régionales de Santé et des regroupements. Ils ont raison car toutes ces décisions tournent le dos à la réponse aux besoins de la population et des salariés.

L'urgence est à la mobilisation contre la répression syndicale, contre la casse de notre système de santé et de protection sociale et la

crise sans précédent qui se révèle chaque jour plus violente pour les populations. Dans le même temps il nous faut continuer le mouvement engagé sur les salaires, l'emploi, les retraites et les services publics.

C'est tout notre système de santé qui est touché : les hôpitaux de l'AP-HP, les Hôpitaux psychiatriques et les hôpitaux privés à but lucratif ou non lucratif. Continuons d'agir pour l'accès aux soins de qualité et de proximité de la population, le maintien des statuts de la fonction publique dans la psychiatrie, celui de l'AP-HP et de son statut particulier et des conventions collectives.

La lutte menée par les personnels de l'hôpital Tenon est totalement en phase avec le mouvement engagé par les salariés du pays sur retraite-emploi-salaires-services publics. A Paris les patrons, les directions d'entreprises publiques n'acceptent pas que les salariés s'expriment et continuent de se battre. Elles s'en donnent à cœur joie en voulant humilier et prendre leur revanche sur ceux qui se sont battus contre des choix de société profondément injustes.

- Les cheminots de Paris Rive Gauche se sont mobilisés le 29 novembre et ont obtenu la levée de 71 plaintes.
- Les salariés de France Télévision se sont mis en grève et se sont rassemblés les 4 et 30 novembre contre la menace de mise à pied, voire de licenciement, envers Jacques Rivière délégué syndical CGT. Ils ont obtenu la levée de toute menace disciplinaire, mais Jacques attend sa comparution devant la justice. C'est lui qui a été agressé physiquement, devant témoin, sur son lieu de travail et dans le cadre de l'exercice de son mandat syndical par un cadre dirigeant de l'antenne régionale, mais c'est la direction qui porte plainte...
- Dans le cadre de leurs luttes 5 IADE (infirmières anesthésistes), sont poursuivies devant les tribunaux. Le 1^{er} décembre plus de 300 personnes se sont réunies devant le TGI pour soutenir activement leurs collègues injustement poursuivis et dénoncer la criminalisation de l'activité syndicale. Les 2 IADE qui passaient ce jour là devant les juges ont été relaxés. Un troisième est en attente de convocation. Là encore c'est une

première victoire contre ceux qui veulent museler l'intervention des salariés.

- Au Monoprix de Saint Antoine depuis plusieurs mois la direction inflige aux délégués CGT des traitements inacceptables : menaces et procédures de licenciement, pressions physiques, pression sur la médecine du travail pour qu'elle les déclare inapte... L'inspection du travail a refusé un licenciement. La médecine du travail a mis en invalidité un autre délégué. L'inspection du travail a contesté cette décision et le ministère du travail l'a invalidé. Qu'à cela ne tienne, la direction s'acharne et multiplie les mise à pied et les provocations. Plus de 50 militants et salariés se sont rassemblé devant le magasin le 14 décembre 2010 et une pétition est en cours.
- A La Poste, Olivier Rosay, secrétaire départemental SUD Postaux de Paris, est passé en conseil de discipline le 15 décembre. Il est accusé de prise de parole illégale devant ses collègues... !!! Les organisations syndicales, dans l'unité, ont appelé à soutenir Olivier Rosay lors d'un rassemblement avec prises de parole qui a réuni plus de 400 personnes. Le conseil de discipline a duré plusieurs. La direction a prononcé une sanction de 18 mois de mise à pied.

Plutôt qu'adopter cette attitude revancharde les dirigeants devraient se souvenir que ce sont les salariés qui se sont toujours battus, souvent au prix de leur vie, pour que nous vivions dans un pays libre. Ce sont eux encore qui ont obtenu les acquis sociaux, les services publics qui aujourd'hui bénéficient au plus grand nombre et permettent les progrès de la société. Ce sont encore les salariés qui ont le courage, quotidiennement, de dire non aux appétits des grands groupes capitalistes.

Stoppons les vellétés patronales et la répression syndicale qui sévit déjà dans nombreuses entreprises parisiennes.

**L'union des syndicats CGT
de Paris,
l'union syndicale CGT de
l'assistance publique
appellent à venir soutenir
notre camarade Patrice
lardeux en se rassemblant
devant l'hôpital Tenon et en
manifestant jusqu'au
commissariat du 20^{ème}
arrondissement de Paris.**

**Le LUNDI 10 JANVIER 2011 à
partir de 9h00 devant
l'hôpital TENON**

**pour se rendre en
manifestation à la
convocation de notre
camarade**

**au commissariat de police
du 20^{ème} arrondissement de
Paris à 11h.**

Paris, le 21 décembre